



JOURNÉE plein air

Samedi, 1er mars 2025 de 11h à 15h
Parc Robert-Latour (104, rue Mangin)



- Glissade sur tubes
- Fat Bike avec Traction Nation
- Patinage libre
- Ski de fond avec Ski à l'école
- Feu de joie avec DJ PFLO
- Bataille de boules de neige
- Hockey luge avec Parahockey Outaouais
- Camion de rue **Queues De Castor (\$)**
- Cantine et Bar (\$)
- **Nouveauté Crockicurl**



informations
Guylaine Blais
819-428-3583 poste 1285
loisirs@ville-cheneville.com



Février
2025



Petit journal
Chénéville

La Municipalité de Chénéville, une qualité de vie!



Évaluation municipale

Vous avez peut-être été surpris lorsque vous avez pris connaissance de votre compte de taxes: la valeur de votre résidence, terrain ou commerce a probablement changé depuis l'année dernière. Effectivement, un nouveau rôle d'évaluation, valide pour 3 ans, vient d'entrer en vigueur le 1er janvier 2025. Ce rôle, comme celui de toutes les villes et municipalités du Québec qui sont en dépôt de rôle cette année ou l'ont été l'année dernière, a subi une très grande hausse. Une augmentation moyenne de 45,18% est constatée à Chénéville. Pour les résidences unifamiliales, qui constituent la majeure part des bâtiments de la municipalité, la hausse moyenne est plutôt de 58,04%.

Qu'est-ce qui explique cet accroissement généralisé? Plusieurs facteurs. Ceux-ci vous seront expliqués par la firme **Servitech**, responsable de l'évaluation municipale pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Papineau, lors d'une rencontre d'information qui aura lieu le **mardi 25 février prochain, dès 19h à la salle du haut du Centre St-Félix-de-Valois (situé au 77, rue de l'Hôtel-de-Ville).**

Servitech

Évaluateurs
agréés

Comme toutes les premières années de dépôt de rôle, il est possible de déposer une demande de révision si vous n'êtes pas d'accord avec l'évaluation qui a été faite de votre immeuble (maison, commerce, terrain). La date limite pour le faire est le **1er mai 2025**. La procédure vous sera expliquée lors de la rencontre.

Le conseil municipal sera bien sûr présent lors de cette rencontre, de même que la directrice générale.

Taxation

Le **1er mars** est la date limite du premier versement de taxes. Nous vous rappelons qu'il est possible de payer votre compte de taxes dans la plupart des institutions financières, au comptoir ou en ligne. Il est aussi possible de payer directement à la mairie, par chèque, en argent comptant ou par carte débit. **N'oubliez pas de transmettre votre compte de taxes à votre institution financière si cette option est incluse dans votre prêt hypothécaire.**

Trois versements sont prévus pour les comptes de taxes de plus de 300\$. Toutefois, vous pouvez décider de séparer votre montant annuel en autant de versements que vous le désirez pour acquitter votre compte. Tant que le montant demandé aux dates d'échéance est respecté, il n'y aura pas d'intérêts. Si vous n'avez pas payé le montant en entier lors des dates d'échéance, seulement le montant «en souffrance» accumulera des intérêts de 15%. Donc, il est plus avantageux de payer une partie du montant dû que rien du tout. **Le but de la municipalité n'est pas de faire des intérêts sur le dos de ses citoyens, mais plutôt de s'assurer que les citoyens puissent payer leurs comptes et que leur maison n'aille pas en vente pour taxes.**

Pour obtenir plus d'informations concernant la taxation, communiquez avec Mme France Poulet : 819 428-3583, poste 1206 / comptabilite@ville-cheneville.com



Écocentre

Pour vous débarrasser de gros rebuts, de métaux ou de résidus domestiques dangereux (peinture, piles, tubes néons, télévisions...), vous devez aller les porter à l'écocentre situé au **123, chemin du Parc à Lac-Simon**. Pour la période hivernale, soit jusqu'au 3 mai 2025, l'écocentre est ouvert, de 10h à 16h, les samedis suivants: **1er et 15 mars – 5 et 19 avril**.

Il est important, pour la sécurité de tous, de respecter les périodes d'ouverture de l'écocentre et de ne pas déposer vos gros rebuts près de la barrière si l'écocentre est fermé.

Nous vous invitons fortement à vendre ou à donner les articles qui sont encore en bon état et qui pourraient servir à d'autres personnes. Avec internet et les médias sociaux, plusieurs moyens s'offrent à vous.

⇒ La prochaine collecte de porte-à-porte n'aura lieu qu'en mai 2025: il est donc **interdit** de mettre des articles sur le bord du chemin d'ici là!



BASKETBALL

DÉBUT LE 9 FÉVRIER 2025

Le basketball est une excellente façon pour les enfants d'être actifs, de s'amuser et de se faire des amis ! Le cours les encourage à travailler en équipe et leur enseigne des techniques de base : lancer au panier, dribble, passes, etc.

Programme d'une durée de 12 semaines
Tous les dimanches
Places limitées

Entraîneurs: Jessica Desjardins-Lalanne et Éric Villeneuve

5 à 8 ans	10h à 11h (places limitées)
9 à 12 ans	11h15 à 12h30

Pour filles et garçons.

Pour information
Guylaine Blais

loisirs@ville-cheneville.com
819-428-3583 poste 1285



Résidence Le Monarque

Nous avons beaucoup de services à Chénéville, mais on ne peut pas tout avoir! C'est pourquoi plusieurs organismes desservent toute la MRC de Papineau.

C'est le cas de la *Résidence Le Monarque*, située à Plaisance. Cet organisme offre gratuitement des soins palliatifs et de l'accompagnement professionnel, psychologique et spirituel aux personnes en fin de vie, mais également aux personnes en phase palliative de leur maladie et vivant à domicile, ainsi qu'à leurs proches via leur *Centre de jour*. Voici la programmation du Centre pour l'hiver 2025:

 Résidence
Le Monarque



À mettre à votre agenda

Les ateliers du Centre de jour :

- | | |
|------------|---|
| 11 février | - Méditation/centration
Se déposer en soi |
| 18 février | - Méditation/centration
L'art de l'écoute (en soi et avec l'autre) |
| 25 février | - Méditation/centration
L'auto-empathie |
| 4 mars | - Deuil et pertes : où j'en suis ! |
| 11 mars | - Communication consciente
Inspiré de communication non violente |
| 18 mars | - Groupe discussion
Le petit prince |
| 25 mars | - Groupe discussion
Le petit prince |
| 1er avril | - Communication consciente
Inspiré de communication non violente |

S.V.P. confirmer votre présence au : 819-308-0899 poste 5 ou
par courriel : intervenant@residencelemonarque.com

*20 places disponibles

Endroit : 41, chemin des Presqu'îles à Plaisance

10 h 00 à 12 h 00



Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation
75, rue Hôtel-de-Ville, Chénéville (Québec) J0V 1E0

<https://coopsante.wordpress.com/>
coopsantepetitenation@gmail.com
Téléphone : 819-508-2070

Le secrétariat est ouvert de 8h à 16h du lundi au jeudi.

Plusieurs services offerts à la Coop. Certains (médecin, infirmier praticien spécialisé, audiologiste, audioprothésiste) sont couverts par la carte d'assurance-maladie et d'autres (ergothérapeute, lavage d'oreilles, massothérapeute, ostéopathe, podologue, prélèvement sanguin, travailleuse sociale/hypnothérapeute) sont payants.

Il n'est pas obligatoire d'être membre pour bénéficier des services de la Coop.

Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous,
veuillez contacter le secrétariat:
819 508-2070.

Visitez leur site internet:

<https://coopsantepetitenation.com>

Ou suivez leur page Facebook:

 Coop de santé du Nord de la Petite-Nation

Nouveau service!!

L'organisme «Le Bonhomme à lunettes» se déplacera à la Coop pour offrir leurs lunettes à bas prix. Le service est pour tous. Il suffit de prendre rendez-vous avec la Coop et d'apporter une prescription d'un optométriste datant de 2 ans ou moins.

Les montures sont toutes à 69.99\$ taxes incluses et plus de 300 choix sont disponibles. De plus, pour chaque paire vendue, 10.00\$ est remis à un organisme partenaire à vocation sociale.

⇒ La prochaine visite prévue est le 20 février 2025, mais elle affiche déjà complet! Renseignez-vous auprès du secrétariat de la Coop pour les dates des prochaines visites.





Urbanisme



Vous planifiez des travaux de rénovation, de construction, d'aménagement, etc. ? Nous vous rappelons qu'il est important de communiquer avec le service d'urbanisme AVANT de commencer afin de vérifier si vos projets sont conformes aux règlements municipaux.

Vous avez décidé de mettre en vente votre maison? Vous aurez besoin d'une lettre de confirmation de votre installation septique et du zonage avec les usages permis. Prenez-vous le plus vite possible pour demander ces documents. Il y a un délai pour les produire, donc en les demandant tôt, vous serez assurés de les avoir lorsque vous en aurez besoin.

Aussi, nous vous rappelons que ce sont les officiers municipaux en bâtiment et en environnement (OMBE) qui interprètent et mettent en application les règlements municipaux, ce sont donc eux qui peuvent répondre à vos questions sur ce qu'il est permis de faire ou non. Le maire, les autres membres du conseil municipal, la directrice générale de même que les autres employés municipaux connaissent bien sûr la réglementation, mais ce n'est pas à eux que vous devez vous adresser pour vos questionnements. Ils vous référeront aux OMBE: passez donc directement par eux pour avoir votre réponse plus rapidement!



Recyclage

Depuis le 1er janvier 2025, la récupération simplifiée est arrivée! Désormais, tous les contenants, emballages et imprimés, peu importe leurs numéros ou la matière, vont dans le bac de récupération.

Pour vous aider à bien recycler, nous vous proposons l'image ci-contre pour un rapide tri. Un aide-mémoire plus détaillé a été envoyé en version papier avec les comptes de taxes et des copies supplémentaires sont disponibles à la mairie et à la bibliothèque.

Nous vous invitons à consulter les sites internet et à vous abonner aux pages Facebook des organismes Bac Impact et Recyc-Québec, lesquels sont très intéressants, avec des conseils et des trucs de tri à appliquer au quotidien. Allez y jeter un coup d'œil!

Adoptons ensemble ces nouvelles pratiques pour un environnement plus sain!

**Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.**



Service de sécurité incendie

Ramonage des cheminées

Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de créosote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois). Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3mm (1/8 po) de créosote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque d'incendie.

Le ramonage d'un poêle à bois ne dépend pas seulement de la quantité de bois utilisée, mais aussi de la manière dont on fait les feux, de l'essence de bois utilisée et du taux d'humidité des bûches. Vous devez prévoir un ramonage après trois ou quatre cordes, et au minimum 1 fois par an.

Stéphen Bélanger, Directeur
Service de sécurité incendie Lac-Simon/Chénéville
Téléphone : 819 428-3906, poste 1806
Courriel : 911@lac-simon.net



Camp de jour estival

La Municipalité de Chénéville a de nouveau signé un contrat avec la compagnie *Les 4 fers en l'air*, pour la tenue d'un camp de jour estival dans la municipalité. Il sera d'une durée de 8 semaines encore cette année.

Restez à l'affût, les inscriptions ouvriront très bientôt!

**Des postes d'animateurs seront à combler:
n'hésitez pas à contacter *Les 4 fers en l'air*
(admin@les4fersenlair.com)
si vous êtes intéressé à passer un été animé!**



Séances du conseil

Les séances ordinaires du conseil ont lieu une fois par mois et sont enregistrées. Les enregistrements sonores et les procès-verbaux des séances précédentes sont disponibles sur le site internet de la municipalité, section «Documents», onglet «Procès-verbaux».

Calendrier des séances ordinaires 2025 À la mairie dès 19h		
13 janvier	5 mai	2 septembre
3 février	2 juin	1er octobre
3 mars	7 juillet	10 novembre
7 avril	4 août	1er décembre

Nous vous invitons à participer activement aux réunions et à vous impliquer dans la vie municipale. Nous travaillons ensemble, pour vous et avec vous, afin de continuer à faire de la municipalité de Chénéville un milieu de vie accueillant, stimulant et un endroit où il fait bon vivre!

www.ville-cheneville.com



Municipalité de Chénéville
63, rue de l'Hôtel-de-Ville,
Chénéville (Québec) J0V 1E0
Courriel : reception@ville-cheneville.com
819 428-3583 poste 1201

Installations septiques

En vertu de l'article 13 du règlement Q-2, r.22 du **gouvernement du Québec**, la fosse septique d'une résidence occupée de façon saisonnière (chalet) doit être vidangée une fois tous les 4 ans et une fosse septique d'une résidence occupée de façon annuelle (résidence principale) doit être vidangée une fois tous les 2 ans. Elles peuvent bien sûr être vidangées plus souvent.

Il est important de nous faire parvenir une copie de votre facture confirmant la vidange afin de mettre votre dossier à jour. Si nous ne recevons pas cette confirmation, nous communiquerons avec vous puisque vous êtes en infraction. Il faut comprendre que les appels téléphoniques et l'envoi des lettres prennent du temps et occasionnent des frais, lesquels, comme toute dépense de la municipalité, se répercutent sur le coût des taxes municipales. La communication de la municipalité n'est pas un rappel de vos obligations, mais plutôt un avertissement d'infraction : il est de votre devoir de suivre l'échéancier de vidange de votre fosse. C'est pourquoi nous demandons votre collaboration afin d'éviter de devoir engendrer des frais inutilement.



Nous pouvons toutefois vérifier dans nos dossiers si vous ne vous souvenez plus de la date à laquelle vous êtes dû pour une vidange. Pour cela, vous n'avez qu'à communiquer avec nous et il nous fera plaisir de vous répondre!

⇒ **Le service d'urbanisme communiquera prochainement avec les gens en infraction afin de leur permettre de se conformer. En cas d'inaction des délinquants, des constats d'infraction seront remis.**

Pour infos:

Mme Noémie Gagné-Dupuis et M. Marc Turpin,
Officiers municipaux en bâtiment et en environnement
urbanisme@ville-cheneville.com

819 428-3583, poste 1205

Le Service d'urbanisme de la Municipalité travaillera à vous diffuser au courant de l'année des capsules d'informations sur des sujets d'urbanisme et d'environnement.

Malgré cela, pour toutes questions portant sur ces sujets, n'hésitez pas à communiquer avec eux pour des éclaircissements.

Bibliothèque



À la bibliothèque de Chénéville/Lac-Simon, il y a de tout pour tous les goûts, pour les petits comme pour les grands!

Vous y trouverez des centaines de livres de tous genres, une section jeunesse à couper le souffle, des magazines, des livres audios, des CD de musique, des DVD, des cassettes et un lecteur VHS ainsi que des cartes d'accès à plusieurs musées de la région de l'Outaouais et de la région de la Capitale nationale. Il y a aussi une section informatique comprenant des ordinateurs vous donnant accès à Internet et une imprimante permettant également de faire des impressions, moyennant quelques frais.



Être membre du Réseau Biblio Outaouais nous permet de pouvoir vous offrir encore plus de choix via le prêt entre bibliothèques (PEB). Vous aurez aussi un accès à plusieurs ressources numériques, et ce tout à fait **gratuitement**.

Bref, peu importe votre style, la bibliothèque saura certainement combler votre désir d'évasion et de loisirs!

Heures d'ouverture

Lundi : 18 h à 20 h / Mercredi : 13 h à 16 h
Jeudi : 18h à 20 h / Samedi : 9 h à midi

Adresse

77, rue de l'Hôtel-de-Ville, Chénéville



Club de lecture

En décembre 2024, le club de lecture *Les Têtes à Papineau* a célébré son premier anniversaire !

Chaque troisième jeudi du mois, une dizaine de participants se réunissent à la bibliothèque de Chénéville-Lac-Simon pour partager leur ressenti sur un livre. Si vous voulez vous joindre à cette équipe très dynamique, il ne reste qu'une place. Alors, n'hésitez pas à communiquer avec le service de loisirs de la municipalité de Chénéville pour vous inscrire!



Merci à Nathalie Gagnon qui donne généreusement de son temps pour la préparation et l'animation de cette activité!



Comité Régional 3e Âge Papineau : Briser l'isolement et la solitude des aînés et favoriser leur bien-être



(819) 983-1565



accueil@cr3a.ca

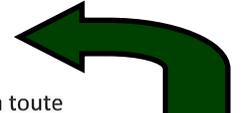


cr3a.ca

Clinique d'impôt 2024

Ouverture de la clinique d'impôt : 1er mars 2025

Sur rendez-vous dans les municipalités



Le CR3A offre un **service gratuit de production des déclarations d'impôt** à toute personne à faible revenu. Les déclarations sont préparées par des bénévoles formés par le Programme des bénévoles fédéral et provincial.

Critères d'admissibilité :

- Personne seule →revenu 35 000\$ (brut)
- Couple →revenu 45 000\$ (brut)
- Personne seule avec un enfant →revenu 45 000\$ (brut)
- 2 500\$ par personne à charge supplémentaire.
- Revenus d'intérêts →1 000\$ maximum

Nous ne produisons pas les rapports d'impôts si vous étiez travailleur autonome, vous avez vendu un terrain ou une résidence et aviez des revenus de location, vous avez fait faillite.

Apportez votre avis de cotisation fédéral et provincial ça pourrait être avantageux pour vous !



Produisez votre déclaration avant la date limite pour éviter de devoir payer des intérêts et des pénalités et pour éviter une interruption de vos versements de prestations et de crédits.



Afin de pouvoir transmettre vos déclarations à temps nous vous prions de prendre rendez-vous avec le CR3A avant le 22 avril 2025

Service offert sur rendez-vous à Chénéville, au Centre St-Félix-de-Valois situé au 77, rue de l'Hôtel-de-Ville

Transport Adapté et Collectif de Papineau

Nous avons beaucoup de services à Chénéville, mais on ne peut pas tout avoir! C'est pourquoi plusieurs organismes desservent toute la MRC de Papineau.

C'est le cas du Transport Adapté et Collectif de Papineau (TAC). Cet organisme aide les résidents de la MRC Papineau à se déplacer en toute sécurité et confort. Il est présentement à la recherche de conducteurs bénévoles.

⇒ Pourquoi devenir bénévole pour TAC?

- Impact communautaire : Aidez des personnes de tous âges à se rendre à leurs rendez-vous ou activités.
- Rencontres enrichissantes : Faites de nouvelles rencontres tout en restant actif.
- Indemnité kilométrique non imposable : Couvrez vos frais de déplacement tout en contribuant à une cause essentielle.
 - Horaires flexibles : Bénévolat selon votre disponibilité!

⇒ Conditions pour rejoindre leur équipe :

- Détenir un permis de conduire valide.
- Faire l'objet d'une vérification des antécédents judiciaires.
- Fournir les documents requis (immatriculation, assurance, spécimen de chèque).

⇒ Rejoignez-les et devenez le digne représentant de leur mission!

Contactez-les dès aujourd'hui au 819 308-0788, poste 0 pour en savoir plus ou pour soumettre votre candidature.

<https://tacpapineau.ca/benevoles/>

MRC DE PAPINEAU

Bénévoles

recherchés

- **Flexibilité** des horaires
- **Indemnité kilométrique** non imposable

Je m'inscris

TQC Transports adapté et collectif PAPINEAU

Offert par
communautaire
La Plume
Atelier d'éducation populaire

ATELIER INFORMATIQUE CHÉNÉVILLE

À la bibliothèque
77 rue de l'Hôtel de Ville
9h30

Pour nous joindre
819-516-1616
informatique@atelierlaplume.org

Venez suivre les formations ping!

Projet provincial de formation itinérante et gratuite à Internet offert par **communautaire**

Afin d'être plus autonome avec vos appareils informatiques

25 septembre et 9 octobre	Fonctionnement d'un ordinateur
23 octobre et 6 novembre	Recherche sur le web
20 novembre et 4 décembre	Utilisation du courriel
15 et 29 janvier	Transaction en ligne et protection de votre identité
12 et 26 février	Médias sociaux
12 et 26 mars	Utiliser les services en ligne
9 et 23 avril	Développer son autonomie numérique
7, 21 mai et 4 juin	Atelier selon vos besoins

ACTIVITÉS LIBRES

Centre St-Félix-de-Valois

Badminton Lundi



13h à 16h
18h à 20h

Mercredi

13h à 16h
19h15 à 21h

Club de Cartes

Lundi
13h à 15h
(2\$)



Tennis de table
Lundi 15h à 17h



Pickleball

Mardi
13h à 16h
18h à 20h

Jeudi
13h à 16h
18h à 20h

Samedi
9h à 12h

Marche dans le gymnase
Lundi - Vendredi
De 8h à 11h



Yoga



Page Facebook de
JEM YOGA

- O. 2 Amplis XR560X
- P. Projecteur 16mm
- Q. 6 haut-parleurs Unisson avec 4 supports
- R. Ampli MM Yorkville 150 watts
- S. 3 boyaux d'arrosage de 35 pieds et 4 pouces
- T. Génératrice
- U. 3 caisses enregistreuses électriques



Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées ci-contre seront rejetées.

La municipalité acceptera la meilleure offre, et ce, item par item, aucune préférence donnée pour la vente de tous les items en une seule transaction. En cas d'égalité de soumissions, un tirage au sort déterminera la soumission retenue. Toutefois, la Municipalité ne s'engage à accepter aucune des offres reçues et ne pourra encourir aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Les adjudicataires seront confirmés à partir du **8 avril 2025**. Le soumissionnaire dont l'offre est retenue devra acquitter le montant complet de la vente au bureau municipal avant la prise de possession de l'item vendu. Il devra lui-même procéder au transport du ou des items acquis. L'adjudicataire est également responsable de tout dommage qui pourrait survenir à l'occasion de la prise de possession. Les items devront être récupérés au plus tard 10 jours après la confirmation d'adjudication ou selon une entente prise avec la municipalité. En cas de désistement, la municipalité pourra procéder à la vente des items aux soumissionnaires ayant soumis le deuxième meilleur prix.

Donné à Chénéville, ce 18^{ème} jour du mois de février 2025.

Krystelle Dagenais,
Directrice générale et greffière-trésorière



Vente d'équipements

Appel d'offres

Vente de biens municipaux usagés

La municipalité de Chénéville désire se départir des biens ou d'équipements municipaux usagés dont les descriptions sont détaillées dans le formulaire de soumission disponible sur le site internet de la municipalité ou à la mairie dès le 21 février 2025. Une visite des biens à vendre est prévue le 11 mars 2025 à 11h jusqu'à 15h au garage municipal situé au 63, rue Montfort à Chénéville.

Les items sont mis en vente selon la formule « tel quel, sur place », c'est-à-dire que chaque bien est vendu tel que vu, aux risques de l'adjudicataire et sans aucune garantie. La municipalité ne donne aucune garantie quant à la qualité, la nature, le caractère, le poids ou la taille des biens, ni quant à leur état ou leur utilité pour un usage ou une fin quelconque.

Le soumissionnaire doit transmettre sa soumission en utilisant le formulaire de soumission prévu à cet effet. Les items sont adjugés aux soumissionnaires ayant présenté les plus hautes mises, sous réserve de l'acceptation de la vente par le conseil municipal. Pour chaque item ou lot, la municipalité communique avec l'adjudicataire de chaque item, aux coordonnées indiquées dans sa soumission. La soumission présentée doit demeurer valide pour une période de trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Le soumissionnaire peut transmettre son ou ses formulaires dûment complétés par courriel à adjointe@ville-cheneville.com, par télécopieur au 819-428-4838, par la poste ou en personne au bureau municipal, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, Chénéville (Québec) J0V 1E0 **au plus tard le vendredi 28 mars 2025 à 10h.**

Voici la liste des biens en ventes :

- A. Plieuse à papier
- B. 3 climatiseurs de fenêtre
- C. 1 présentoir à brochures en alliage d'aluminium pliable
- D. 1 présentoir rotatif sur pied à pochettes
- E. Tracteur à gazon Husqvarna
- F. 11 tuyaux d'aqueduc
- G. Tondeuse
- H. Coffre à outils Craftsman
- I. Vélo pour enfant (roues 20 pouces)
- J. Petit vélo pour enfant avec petites roues arrière
- K. 8 lumières de parc de 120 volts
- L. Ventilateur commercial
- M. Ampli avec haut-parleurs avec pieds



Organismes

Nous avons beaucoup de services à Chénéville, mais on ne peut pas tout avoir! C'est pourquoi plusieurs organismes desservent toute la MRC de Papineau.

Certains de ces organismes se déplacent à Chénéville, dans les locaux de la municipalité, en bénéficiant de prêt de salle gratuite de la part du conseil municipal.

En voici quelques-uns qui offrent leurs services au Centre St-Félix-de-Valois situé au 77, rue de l'Hôtel-de-Ville:

Cercle des Fermières de Chénéville



Lundi: 9h à 15h
Mardi: 13h à 15h
jeudi: 9h à 15h



Horaire à partir du 9 janvier 2024

Mardi : 15h00 à 21h00

Jeudi : 15h00 à 21h00

**Vous pouvez nous joindre sur notre page facebook.
Prévention CÉSAR Petite-Nation, ou par messenger et
snapchat**

Le Comité Régional du 3ème âge (CR3A) Papineau

se déplace au Centre St-Félix-de-Valois pour offrir ses services

le 2ème mardi de chaque mois

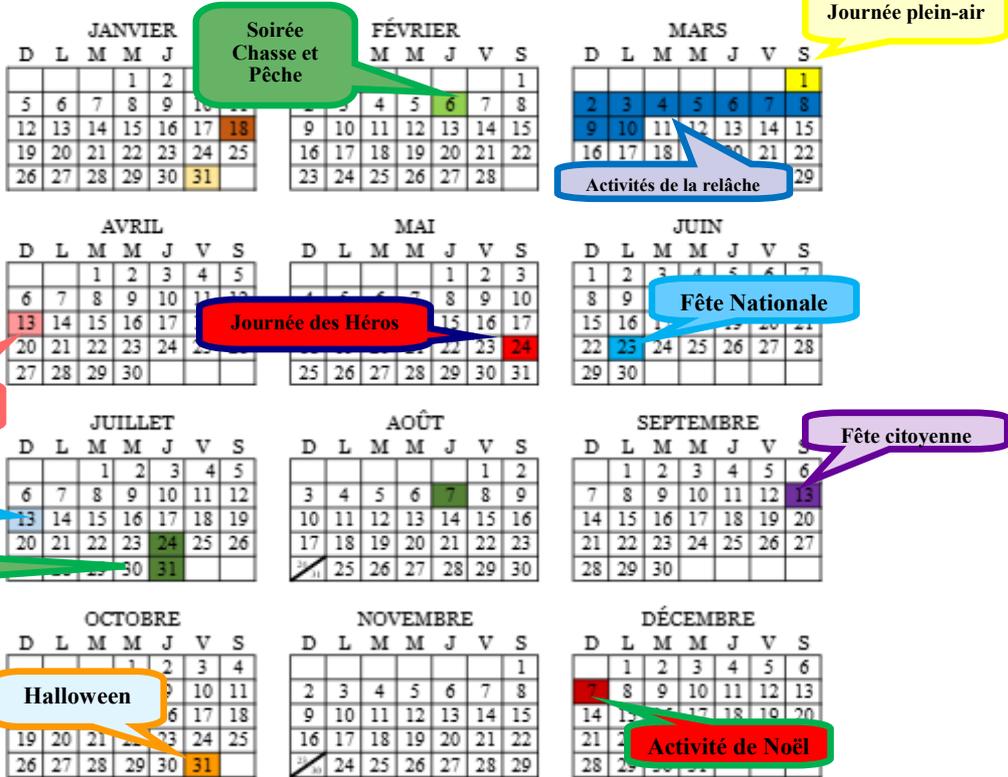
9h à 11h





Activités 2025 à Chénéville

Plus de détails à venir pour chacune des activités !



.. et dans les municipalités environnantes

Nous avons beaucoup d'activités et d'événements à Chénéville, mais on ne peut pas tout avoir! C'est pourquoi nous vous invitons à vous informer de ce qui se passe ailleurs dans la MRC de Papineau et de participer à ce qui est organisé dans les municipalités voisines.

Pour être informé de ce qui se passe un peu partout dans la MRC de Papineau, nous vous invitons à consulter et à vous abonner aux pages Facebook de Tourisme Petite Nation et de la Corporation des loisirs de Papineau (CLP), à consulter leurs sites internet et à vous abonner à leurs infolettres:

www.petitenationoutaouais.com
www.mrcpapineau.com/services/loisirs/

Club Chénéd'Or/FADOQ

Des activités ont lieu **tous les mardis** à la sacristie de l'église, située au 85, rue Principale. Danse, bingo et baseball-poche sont au programme à **partir de 10h**: n'hésitez pas à vous joindre au groupe pour des heures de plaisir assuré!

Le **vendredi 21 mars prochain** aura lieu au Centre St-Félix-de-Valois (77, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville) la Journée des aînés à **partir de 10h**. Cette journée est gratuite pour les membres du Club Chénéd'Or/FADOQ. Au programme: danse, dîner et bingo.

Réservation obligatoire.

Informations: Madeleine Roy Bédard, présidente
819 743-5631

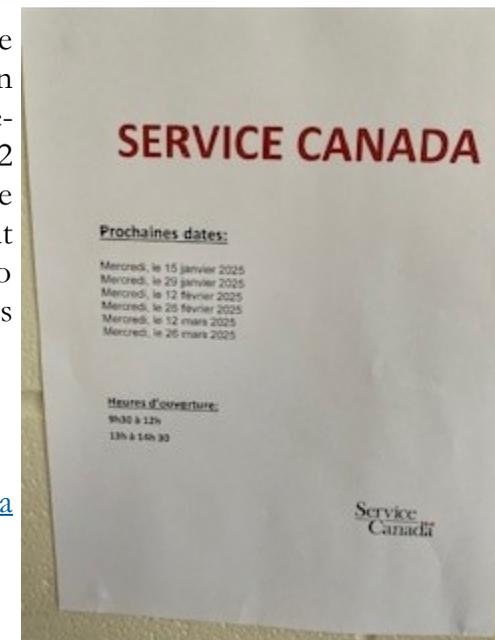


Service Canada

Saviez-vous qu'il y a un bureau de services mobiles de Service Canada à Chénéville? Effectivement, un employé de l'organisation vient au Centre St-Félix-de-Valois (77, rue de l'Hôtel-de-Ville) une fois aux 2 semaines afin d'offrir les services à la population, de 9h30 à midi et de 13h à 14h30. Plusieurs services sont offerts, notamment l'obtention de numéro d'assurance-sociale, demande de passeport, services de la Sécurité de la vieillesse et autres.

Voici les prochaines dates :
26 février et 12-26 mars 2025.

Plus d'info: servicecanada.gc.ca



“



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

Joignez-
vous au comité de
renouvellement des Politiques
familiale et MADA (Municipalité
Amie des Aînés) de la
municipalité pour quelques
heures par mois afin d'élaborer
les orientations des prochaines
années.

Besoin de représentants de tous
les âges.

”

information :
Guylaine Blais
819 428-3583 poste 1285
loisirs@ville-cheneville.com

Activité de Pâques

Le Lapin de Pâques sera de retour à Chénéville pour une cinquième année consécutive afin de rencontrer les jeunes de 12 ans et moins de la municipalité. Il viendra nous visiter le **dimanche 13 avril 2025!**



Plus de détails à venir!



Les Amis de l'Entraide du nord de la Petite-Nation

Les Amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation est une organisation sans but lucratif qui a pour mission d'aider les citoyens dans le besoin ainsi que les organisations communautaires dans la région du Nord de la Petite-Nation.

Cette année encore, ils continueront leurs activités et levées de fonds un peu partout dans la région. Nous vous encourageons à participer aux activités de ce bel organisme. La prochaine servira à amasser des fonds pour les petits déjeuners de l'école de Chénéville.



**Les amis de l'entraide du Nord
de la Petite-Nation**

Semaine de Relâche

Par manque de subvention, il n'y aura malheureusement pas de camp de la Relâche cette année.

Comme les dernières années, il y aura prêt d'équipement (skis de fond, raquettes, patins et tubes pour glisser) tous les jours de la semaine de Relâche, soit du **1er au 10 mars 2024, de 9 h à 17 h.**



Cela vous permettra de profiter des joies de l'hiver dans les sentiers et la côte à glisser derrière l'école et ainsi découvrir nos infrastructures. La patinoire sera également ouverte, de même que la cabane à patinoire pour y chausser les patins, si Mère Nature le veut bien!

Un parcours de ski de fond dans le terrain de baseball a été tracé pour les débutants qui désirent s'initier à ce sport sur un terrain plat. Il est également possible de faire de la raquette à l'intérieur de ce circuit. De plus, un jeu de crockicurl est présentement en montage près de la patinoire et sera prêt juste à temps pour la Relâche. Une démonstration de ce nouveau sport aura lieu lors de la *Journée Plein air* le 1er mars.

Afin de permettre au plus grand nombre de gens possible de profiter du prêt d'équipement, nous vous suggérons d'essayer plusieurs activités, par exemple aller glisser, patiner, faire de la raquette et du ski de fond. Comme ça, plus de personnes pourront en profiter sans trop attendre!

Rendez-vous à l'arrière du Centre St-Félix-de-Valois pour en profiter : vous pouvez vous stationner devant l'école ou à la patinoire. Il y aura un employé qui vous accueillera! Aussi, il y aura un feu de foyer toute la semaine pour vous réchauffer avant, après ou entre 2 activités!

Pour plus d'informations, contactez-nous au 819 428-3583, poste 1285 ou à loisirs@ville-cheneville.com

Il sera aussi possible d'emprunter des équipements pour la fin de semaine du 23-26 février (du vendredi après-midi au lundi matin)

Présentez-vous en arrière du Centre à ces heures:
Emprunt: Vendredi de 15h à 17h
Retour: Lundi de 7h à 9h



Plein air d'hiver Aux Montagnes Noires

Du 1er novembre 2024 au 30 avril 2025, accès gratuitement au site du Parc des Montagnes Noires de Ripon pour les résidents des municipalités participantes.

Il est important de vous présenter au chalet Stéphane Richer avec une preuve de résidence afin de recevoir votre bordereaux de stationnement.

Lors de votre visite, nous vous rappelons qu'il est important de vous enregistrer au chalet d'accueil. Cette action permet notamment d'obtenir des statistiques d'utilisation, bien importantes lors de la prise de décision de renouveler ou non le partenariat.

Municipalités Participantes

Lochaber-partie Ouest, Mulgrave-Derry, Mayo, Montpellier, St-André-Avellin, Saint-Sixte, Lochaber, Chénéville, Notre-Dame-de-la-Paix, Thurso, Namur, Papineauville, St-Émile-de-Suffolk, Lac-Simon, Montebello

 Corporation des loisirs de Papineau
Parc des Montagnes Noires

Carte des sentiers disponible sur l'application 

